



## DÉCLARATION D'ARRÊT DE TRAVAIL PAR SUITES D'INTEMPÉRIES

**À adresser à la Caisse dans les 48 heures qui suivent l'arrêt de travail**

AGENCE REGIONALE DE : .....

N° d'Adhérent: .....

L'Entreprise (1): .....

Adresse: .....

Chantier (2): .....

Commune: .....; Altitude du chantier: ..... mètres

Désignation du travail interrompu: .....

Effectif total du chantier: .....; Nombre de salariés mis au chômage: .....

Nous soussignés déclarons que le travail a été rendu dangereux et/ou impossible conformément aux conditions prévues par l'article 4 de l'ordonnance n° 97-01 du 11/01/1997 sur le chantier ci-dessus désigné. En conséquence le travail a été suspendu le (3): ..... à ..... heures par le fait de (4): .....

**Signature des représentants des travailleurs (5).**

Date d'envoi de la déclaration: .....

### HORAIRES HABITUELS DE TRAVAIL

Journée	Matin		Soir	
	DE	A	DE	A
Samedi				
Dimanche				
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				

Le travail n'a pas été repris le : ..... premier jour ouvrable suivant l'arrêt de travail, à l'heure habituelle de reprise.

**Cachet et signature de l'employeur**

**N.B: La reprise du travail doit être déclarée à la Caisse 48 heures au plus tard après l'ouverture du chantier.**

- |  |
|--|
| <p>(1) Raison sociale et adresse complète de l'entreprise;</p> <p>(2) Identification et adresse complète du chantier, établir une déclaration séparée par chantier;</p> <p>(3) Date (JJMAA) et heure (HHMM) d'arrêt de chantier;</p> <p>(4) Indiquer la nature de l'intempérie (gel, neige, verglas, pluie, inondation, tempête, grand vent);</p> <p>(5) Si le chantier n'a pas de représentants des travailleurs, faire signer deux travailleurs présents sur les lieux au moment de l'arrêt du chantier;</p> |
|--|

Cadre réservé à la Caisse	
Arrêt de Travail N°	Observations